

EMPLOI SALARIÉ

Près de 85 000 salariés

En 2010, l'emploi salarié a augmenté de 3,3% surtout grâce au secteur privé et plus particulièrement aux services. La moitié des salariés supplémentaires du privé sont situés sur la zone VKP.

Une hausse plus soutenue qu'en 2009

En moyenne sur l'année 2010, 84 900 salariés ont été déclarés à la CAFAT. Sur un an, l'emploi salarié progresse plus fortement qu'au cours de la période précédente : +3,3%, contre +2,7% en 2009. Toutefois, cette progression est inférieure à celles des cinq années précédentes. Preuve d'une participation de plus en plus forte au marché du travail, l'emploi salarié s'est développé ces dernières années deux fois plus vite que la population en âge de travailler : depuis 2004, le nombre de salariés progresse en moyenne de 4,0% par an, tandis que la population des 15 - 64 ans s'est accrue de 1,8% par an.

En 2010, les effectifs salariés du secteur privé progressent deux fois plus vite que ceux du secteur public (respectivement +3,9% et +2,0% sur un an). Ainsi sur les 2 750 salariés supplémentaires, 2 270 travaillent dans le privé et 480 dans le public.

4% d'augmentation dans le privé, excepté dans l'agriculture

En moyenne sur 2010, 61 000 salariés travaillent dans le privé, soit 72% de l'emploi salarié total. La moitié des 2 300 salariés supplémentaires ont été déclarés par des entreprises dont le siège est situé sur la zone VKP, nouvelle illustration du dynamisme économique

Évolution de l'emploi salarié (moyenne annuelle)

	Effectif		Variation	
	2009 r	2010 p	Nbre	%
Secteur privé	58 742	61 009	2 267	3,9
Secteur public	23 395	23 871	476	2,0
Total	82 137	84 879	2 743	3,3

Sources : CAFAT, ISEE

Unités : nbre, %

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs d'activité du privé (moyenne annuelle)

	Effectif		Variation	
	2009 r	2010 p	Nbre	%
Agriculture	2 261	2 268	7	0,3
Agriculture, chasse, sylviculture	1 767	1 832	65	3,7
Pêche, aquaculture	495	437	-58	-11,7
Industries	10 516	10 982	466	4,4
Industries extractives	1 239	1 383	144	11,7
Industries manufacturières	8 445	8 741	296	3,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	832	858	25	3,0
Construction	8 377	8 735	358	4,3
Commerce-Services	37 588	39 024	1 436	3,8
Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques	9 263	9 470	207	2,2
Hôtels et restaurants	3 858	4 166	308	8,0
Transports et communications	4 473	4 641	168	3,8
Activités financières	1 765	1 791	27	1,5
Immobilier, location et services aux entreprises	6 528	7 133	604	9,3
Administration publique	732	749	17	2,4
Éducation	2 697	2 744	48	1,8
Santé et action sociale	1 894	2 031	137	7,2
Services collectifs, sociaux et personnels	2 785	2 742	-43	-1,6
Services domestiques	3 565	3 528	-37	-1,0
Activités extra-territoriales	28	29	0	0,9
Total	58 742	61 009	2 267	3,9

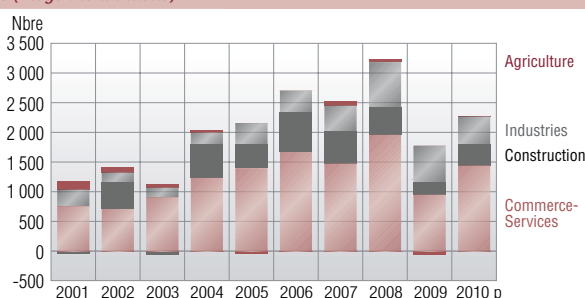
Sources : CAFAT, ISEE

Unités : nbre, %

généralisé par le développement de l'usine du Nord. En 2010, l'emploi salarié dans les services, l'industrie et la construction progresse dans les mêmes proportions (+4%), tandis qu'il reste stable sur

un an dans l'agriculture. Dans le détail, les activités de commerce-services drainent en moyenne 39 000 emplois salariés, soit 1 400 de plus qu'en 2009. Cette hausse de 3,8% sur un an s'inscrit dans une progression constante depuis dix ans qui oscille entre +2,6% et +5,6%. Pour 2010, la hausse provient principalement des secteurs "services fournis principalement aux entreprises" (notamment travail temporaire, sécurité, gardiennage et ingénierie et études techniques) (+600 salariés), "hôtels et restaurants" (300 employés supplémentaires dont les deux tiers sont rattachés à la restauration d'entreprises sur la base-vie de Vavouto) et "commerce, réparation automobile et d'articles

Évolution du nombre de salariés supplémentaires dans le secteur privé (moyenne annuelle)



Sources : CAFAT, ISEE

Peu de hausse dans le public

domestiques" (+200 salariés). Au total, les activités de commerce-services concentrent 64% des effectifs salariés du privé.

En moyenne sur 2010, l'industrie fait travailler près de 11 000 salariés, soit 470 de plus qu'en 2009 (+4,4%). Le nombre de salariés de l'industrie progresse cette année moins fortement qu'au cours des deux années précédentes (+6,2% en 2009 et +8,4% en 2008) mais la progression reste supérieure à la moyenne de ces dix dernières années (+3,9%). Dans le détail, près des deux tiers des emplois supplémentaires sont salariés des industries manufacturières (+300 personnes), notamment pour l'industrie alimentaire, la fabrication de constructions métalliques ou de matériel de mine pour l'extraction. 140 personnes supplémentaires sont déclarées pour l'extraction de minerais de nickel. Tous types d'industries confondues, 18% des salariés du privé travaillent dans ce secteur.

Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié progresse au même rythme que dans l'industrie et les services (+4,3% sur un an), pour atteindre 8 700 salariés en moyenne sur 2010. Ce secteur renoue avec un certain dynamisme, après l'année 2009 où la croissance, limitée à 2,5%, rompait avec celles exceptionnelles des cinq années précédentes (entre +6% et +10%). Pour 2010, le nombre de salariés progresse notamment dans la construction d'ouvrages d'arts, les travaux de maçonnerie générale et l'installation électrique. 14% des salariés du privé travaillent dans la construction.

Parent pauvre de la croissance des effectifs en 2010, le secteur de l'agriculture conserve un nombre de salariés stable (2 300 per-

sonnes) par rapport à une année 2009 en recul en glissement sur un an. Pour 2010, la stabilité masque une hausse des emplois dans le secteur "agriculture, chasse et services annexes" (essentiellement pour la culture de fruits et légumes) compensée par la baisse des salariés de l'aquaculture et de la pêche.

En 2010, les salariés du secteur public sont en moyenne 23 900, soit 500 de plus qu'en 2009 (+2%). Ces salariés supplémentaires sont principalement contractuels (+330 personnes) ou fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie (+190 personnes), tandis que le nombre de fonctionnaires d'État diminue (-40 personnes). Les emplois supplémentaires sont principalement répartis dans les établissements publics locaux, en province Nord et dans les communes de Nouméa et Païta. La forte progression dans les établissements publics traduit une augmentation des effectifs contractuels dans les établissements hospitaliers de Nouméa. Mais surtout les accompagnatrices de vie ont changé de statut. Intégrées depuis avril 2010 dans le GIP "Union pour le Handicap", elles étaient précédemment comptées dans les emplois du secteur privé au titre

des "services collectifs, sociaux et personnels". En 2010, le secteur public accueille 28% de l'emploi salarié total. 39% des salariés du public sont contractuels.

Le salaire minimum garanti (SMG) fait un bond de 5,2% : il est porté à 132 000 F.CFP mensuel, contre 125 464 F.CFP en 2009, par une loi du pays qui écarte les règles ordinaires d'indexation du SMG sur l'indice des prix à la consommation hors tabac. Le SMG augmentera à nouveau en janvier 2011 et 2012 pour atteindre alors 150 000 F.CFP. La plupart des mesures prévues par le Pacte social, signé en 2000 entre les institutions et les partenaires sociaux, entrent en vigueur progressivement, avec notamment la revalorisation du SMG et des minima de branche (+15% entre 2010 et 2012). En 2010, deux lois du pays constituent une avancée majeure pour le dialogue social : la loi sur l'emploi local et la mise en place du conseil du dialogue social composé de représentants syndicaux de salariés et d'employeurs. De nouvelles avancées pourraient intervenir en 2011 avec la réforme de l'intéressement, la mise en place de la participation et le vote d'une loi du pays sur le harcèlement au travail.

Bond réglementaire du SMG

Évolution du montant mensuel du SMG



Source : Direction du Travail

Le climat social s'améliore en 2010

53 conflits sociaux ont eu lieu en 2010 dans le secteur privé (hors mines et maritime), contre 65 en 2009. L'impact des tensions sociales sur l'activité des entreprises a diminué : 200 jours de grève (700 en 2009), 3 200 salariés concernés (3 700 en 2009) et 13 700 journées perdues (23 500 en 2009). Pour 2010, les conflits durent en moyenne 4 jours, soit le niveau le plus bas de la décennie.

Deux syndicats, l'USOENC et l'USTKE, parmi les sept représentatifs en 2010, interviennent dans un conflit sur deux. Neuf conflits ont toutefois été menés en intersyndicale. Les salaires et la rupture de contrat de travail sont les principales causes de revendication syndicale.

En 2010, les conflits touchent davantage les entreprises de plus de 50 salariés que celles de 10 à 50 salariés ; celles de moins de 10 salariés sont globalement épargnées.